

LE MAGAZINE FGTB POUR LA COIFFURE,
LES SOINS DE BEAUTÉ ET LE FITNESS

ÉDITION 01
ÉTÉ 2013

ROUGE INTENSE

E.R. - ALAIN CLAUWAERT • RUE HAUTE 26-28 • 1000 BRUXELLES

DES LÈVRES SOIGNÉES GRÂCE À LA FGTB!



DÉCOUVREZ
LES FORMATIONS
COACH BELGIUM

VOTRE SANTÉ AU TRAVAIL

conseils d'un expert

TEST

Avez-vous confiance en vous?

FGTB

Coiffure, soins de beauté et fitness
Ensemble, on est plus fort

ROUGE INTENSE

Résolument moderne, Rouge Intense, le nouveau magazine de la FGTB Coiffure, Soins de beauté et Fitness est là pour vous informer sur tous les domaines qui touchent de près ou de loin à votre métier.

Notre syndicat travaille depuis de nombreuses années afin que votre métier soit reconnu à sa juste valeur à travers toutes les étapes de votre vie professionnelle.

Que ce soit au niveau des salaires et des conditions de travail, via la promotion de la formation continuée et celle de la protection de la santé.

Notre organisation est à vos côtés et vous offre toute une série de services tels que le paiement de votre prime de fin d'année, d'une prime syndicale réservée à nos membres, une assistance juridique et le séjour à prix réduits dans un de nos centres de vacances Floreal Club.

Bienvenue à la FGTB Coiffure, Soins de beauté et Fitness !

ÉDITO	3
COACH BELGIUM	4
VOS DROITS	6
SANTÉ AU TRAVAIL	7
TEST	8
COIFFEUSES D'ICI ET D'AILLEURS	10
EN BREF	11



COACH BELGIUM: DES FORMATIONS DE QUALITÉ ACCESSIBLES

VOUS AUSSI, VOUS VOUS DITES QUE VOUS AIMERIEZ VOUS PERFECTIONNER DANS TEL OU TEL ASPECT DE VOTRE MÉTIER, MAIS LE PRIX DES FORMATIONS PRIVÉES VOUS DÉCOURAGE ? ALORS C'EST QUE VOUS NE CONNAISSEZ PAS COACH BELGIUM.

Coach Belgium, c'est une structure de formation qui dispose de 5 centres en Belgique, donc forcément un pas trop loin de chez vous. Avec un programme plus qu'alléchant, des formateurs de qualité et une ambiance décontractée. Tout cela pour un prix défiant toute concurrence et des formules avantageuses pour les membres de Campus Coach. On parie que vous aussi, vous allez suivre une formation Coach Belgium?

En parler c'est bien, mais qui mieux que vos collègues peuvent vous donner l'envie de pousser la porte d'un centre Coach Belgium? Nous avons donc assisté pour vous à une formation en chignon avancé et avons recueilli les témoignages de quelques participantes. Voici ce qu'elles en disent :

L'INDEMNITÉ DE FORMATION, VOUS CONNAISSEZ ?

Saviez-vous qu'en tant que travailleur du secteur de la coiffure, des soins de beauté et du fitness, vous avez le droit de suivre minimum 16 heures de formation par an ? En outre, le Fonds de Sécurité d'Existence de la CP314 permet aussi aux travailleurs de bénéficier d'une indemnité de formation de 75 euros brut par journée complète de formation avec un maximum de 750 euros brut par an. Pour plus d'informations concernant les indemnités de formation, rendez-vous sur le site web du FSE www.fse-cp314.be.



KELLY a 20 ans, elle travaille depuis un an dans un petit salon. « Je viens ici pour apprendre de nouvelles techniques, approfondir mes connaissances. C'est ma patronne qui m'a parlé de cette formation et j'ai tout de suite été séduite. »



FRANCA est coiffeuse depuis 21 ans. « En coiffure, se former sans cesse, c'est obligatoire. Je suis sortie de l'école en 1976, les techniques ont évolué depuis. Chaque année, je suis une ou deux formations. Ca m'apporte énormément. »

MERYL est âgée de 20 ans et est encore étudiante. « Je suis en dernière année de perfectionnement. Je viens ici pour le plus. À l'école, vous recevez les bases, mais ici, j'apprends beaucoup. J'ai entendu parler de Coach Belgium via une amie coiffeuse et je dois dire que je ne regrette absolument pas. Depuis ce matin, j'apprends beaucoup. »



PATRICIA, patronne de son salon à proposé à Christelle, son ouvrière de l'accompagner à cette formation. Patricia : « Je suis franchement contente, ça nous permet de voir autre chose. Et puis il faut souligner que les prix de cette formation sont tout à fait accessibles.

En plus, le formateur est de qualité, nous sommes scotchées par le résultat. Au départ, on se dit qu'à ce prix-là, le risque était limité, mais au final, nous sommes doublement gagnantes ». Christelle : « C'est agréable de se retrouver ici ensemble. La formation en chignon est nécessaire si on veut rester dans le coup. »

ISABELLE est âgée de 34 ans, elle est maman d'un petit Noa âgé de 3 ans. Ce qu'elle recherche dans cette formation, c'est un perfectionnement. « Il y a toujours des choses qui ne sont pas acquises et ici, je reçois des réponses précises à mes questions. Il est vrai que les chignons se font de moins en moins, donc on perd la main. Mon objectif, c'est de me remettre à jour et de voir des nouveautés. »



L'AVIS DU PRO



MIKE CARPINO,
LE FORMATEUR
DU JOUR:

QUELLE EST VOTRE PROFESSION ?

Au départ, je suis coiffeur-maquilleur. Je travaille principalement pour le cinéma. J'ai déjà travaillé avec des gens comme Vincent Cassel ou Emmanuelle Béart. Je travaille aussi beaucoup pour la mode et la publicité.

UN UNIVERS TRÈS ÉLOIGNÉ DE LA FORMATION, NON ?

La formation a toujours fait partie de mon parcours professionnel. J'ai notamment travaillé chez L'Oréal où j'étais formateur. Et puis un jour on m'a proposé de travailler pour l'UBC (ndlr Union Belge des Coiffeurs). J'aime partager ce que je vois, c'est riche d'échanges, on apprend beaucoup de choses. Ce serait dommage de garder tout ça pour soi.

POURQUOI LES COIFFEUSES VIENNENT-ELLES EN FORMATION SELON VOUS ?

On donne du rêve. C'est vrai que les coiffeuses suivent une formation pour apprendre des techniques, mais aussi pour être reboostées et faire le plein d'énergie.



POUR TOUT SAVOIR SUR COACH BELGIUM ET SES CENTRES DE FORMATION DE LIÈGE, BRUXELLES, CHARLEROI, ROESELARE ET ANVERS, RENDEZ-VOUS SUR LE SITE WWW.COACHBELGIUM.BE OU SUR FACEBOOK : >COACH BELGIUM<

DISPOSEZ-VOUS DU MATÉRIEL DE TRAVAIL NÉCESSAIRE?

La loi impose aux patrons des salons de coiffure de mettre le matériel nécessaire à la disposition de leurs travailleurs. Malgré tout, il arrive encore que certains ne le fassent pas. Si c'est votre cas, sachez que votre employeur est en tort et qu'il doit alors vous accorder une indemnité. Depuis le 1er septembre 2012, le montant de celle-ci est fixé dans une convention collective de travail et s'élève à 400 euros par an.

La CCT reprend aussi, à titre d'exemple, une liste de matériel que votre employeur doit mettre à votre disposition. Il s'agit par exemple d'une brosse, d'un peigne, du matériel de coupe, d'une tondeuse ou encore d'un sèche-cheveux.

Si malgré tout votre employeur ne vous fournit pas le matériel nécessaire, n'hésitez pas à contacter votre section régionale de la FGTB.

CHECK-LIST

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> BROSSÉ | <input type="checkbox"/> PEIGNE DÉMÉLOIR |
| <input type="checkbox"/> BROSSÉ ARAIGNÉE | <input type="checkbox"/> CISEAUX |
| <input type="checkbox"/> BROSSÉ À BRUSHING MÉTALLIQUE | <input type="checkbox"/> CISEAUX À EFFILER |
| <input type="checkbox"/> PEIGNE TIGE | <input type="checkbox"/> RASOIR |
| <input type="checkbox"/> PEIGNE FOURCHE | <input type="checkbox"/> LAMES |
| <input type="checkbox"/> TONDEUSE | <input type="checkbox"/> FEATHER |
| <input type="checkbox"/> PEIGNE DE COUPE | <input type="checkbox"/> BROSSÉ DE COU |
| | <input type="checkbox"/> SÈCHE-CHEVEUX |



PROBLÈMES DE PEAU ? DES SOLUTIONS EXISTENT

SHAMPOOINGS, TEINTURE POUR CHEVEUX, LOTIONS ET DÉCOLORANTS CAPILLAIRES : AUTANT DE PRODUITS QUI ENDOMMAGENT PROGRESSIVEMENT VOTRE PEAU ET PEUVENT CAUSER DES IRRITATIONS ET DES ALLERGIES. RIEN D'ÉTONNANT DÈS LORS QUE LES AFFECTIONS CUTANÉES SOIENT FRÉQUENTES DANS VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ. UNE FATALITÉ ? PAS FORCÉMENT. DE BONNES MESURES PRÉVENTIVES PERMETTENT DANS LA PLUPART DES CAS DE LIMITER LES DÉGÂTS.

Afin d'éviter des maladies professionnelles, votre employeur est obligé de prendre des mesures préventives et de mettre à votre disposition des moyens de protection individuels adaptés aux différentes opérations que vous êtes amené à exécuter. Il s'agit notamment du port d'une tenue et de chaussures adaptées, l'interdiction de porter des bijoux aux mains et poignets durant le travail et le port de gants de protection, l'utilisation de crèmes de protection et de soin de la peau.

L'AVIS DE L'EXPERT :

PHILIPPE VIGNERON DU SERVICE D'ÉTUDES DE LA CENTRALE GÉNÉRALE DE LA FGTB CONNAÎT BIEN LE CAS PARTICULIER DES COIFFEUSES. VOICI SES TROIS CONSEILS :

-  Utilisez systématiquement des gants en nitrile. Évitez le latex, qui est lui aussi allergisant.
-  Utilisez des savons et des crèmes sur-gras avant chaque manipulation et une crème régénérante en fin de journée.
-  N'hésitez pas à demander une visite spontanée chez le médecin du travail. L'employeur ne peut pas refuser ce droit.

VISITE CHEZ LE DERMATOLOGUE

En tant que travailleur du secteur de la coiffure, vous avez également droit à une indemnité complémentaire lors d'une visite chez un dermatologue. Celle-ci s'élève à 20 euros, qu'il s'agisse d'une visite demandée par le médecin du travail ou de votre propre initiative.

DEMANDER UNE INDEMNITÉ COMPLÉMENTAIRE ?

Remplissez le formulaire à télécharger sur notre site www.accg.be ou demandez-le auprès de votre section régionale de la FGTB. Nos collaborateurs peuvent vous aider à le remplir. Le document est ensuite envoyé au Fonds pour paiement.

ATTENTION :

- Une partie du formulaire devra être complétée par l'assurance maladie.
- Le dermatologue doit lui aussi compléter et signer le formulaire.

QUE FAIRE EN CAS D'INCIDENT OU DE RÉACTION ANORMALE ?

Rincez immédiatement et abondamment à l'eau tiède (15 à 30 minutes). Si la peau n'est pas irritée, vous pouvez utiliser du savon ou un détergent doux. Enlevez les vêtements souillés pour éviter tout contact ultérieur. Consultez un médecin si la peau est irritée ou abîmée.



AVEZ-VOUS CONFIANCE EN VOUS?

AVEZ-VOUS SUFFISAMMENT DE
CONFIANCE EN VOUS? DÉCOUVREZ-
LE GRÂCE À CE PETIT TEST.



IL EST 15H, VOUS N'AVEZ PAS VU
UN CLIENT DE TOUTE LA JOURNÉE.



- Si les clients ne sont pas chez vous, c'est que la qualité de votre service n'est pas suffisante. (2)
- C'est certainement dû à la météo ou à la super braderie organisée au shopping commercial. (4)
- Il y a des jours comme ça... Vous discutez des vacances avec la vendeuse du snack d'à côté. (6)

DEPUIS DEUX SEMAINES, TOUT
SEMBLE ALLER DE TRAVERS AU TRAVAIL.

- Vous gardez ce sentiment pour vous. (1)
- Vous vous plaignez à tout va, sans arriver à exprimer clairement votre frustration. (3)
- Vous en parlez rapidement à votre meilleure amie. (5)

VOTRE PLANNING EST COMPLET POUR LA JOURNÉE QUAND
SOUDAIN, VOTRE CHEF VOUS DEMANDE DE
RÉALISER UN INVENTAIRE POUR CE SOIR.

- Vous acceptez, courez toute la journée, finissez à pas d'heure, éreinté(e) et doutez du résultat. (2)
- Vous acceptez, rentrez à l'heure sans avoir terminé et décidez de venir plus tôt le lendemain. (4)
- À l'impossible nul n'est tenu, vous refusez et expliquez que vous n'y arriverez pas à temps ! (6)

LA DERNIÈRE FOIS QUE VOUS AVEZ FAIT
UN COMPLIMENT À UN(E) COLLÈGUE.

- Ça vous a mis mal à l'aise, vous vous êtes senti(e) obligé(e) et un peu hypocrite. (1)
- Vous avez inventé quelque chose en vitesse pour éviter un «blanc» dans une conversation. (3)
- Vous vous êtes dit que votre chef devrait lui en faire plus souvent et reconnaître ses qualités. (5)

VOTRE CHEF PLACE UNE OFFRE D'EMPLOI CORRESPONDANT AU
DESRIPTIF DE VOTRE FONCTION.

- Déçu(e), vous entamez des recherches pour un nouveau poste le soir même. (2)
- Intrigué(e), vous demandez de façon informelle si l'équipe s'agrandit et essayez de lire entre les lignes. (4)
- Enthousiaste, vous vous demandez si vous allez gagner beaucoup plus au poste de votre chef. (6)

LA DERNIÈRE FOIS QUE VOUS VOUS ÊTES RÉSERVÉ
DU TEMPS POUR VOUS, C'ÉTAIT :

- Euh... Entre vos enfants/votre partenaire/votre patron qui compte(nt) sur vous, vous n'avez pas vraiment de temps pour vous. (1)
- Il y a trop longtemps, vous en restez toujours au stade du vague « bientôt », sans concrétiser vos plans. (3)
- Récemment, vous fixez toujours le prochain rendez-vous le jour même pour être certain(e) de vous y tenir. (5)

VOTRE GARDE-ROBE EST COMPOSÉE DE VÊTEMENTS :

- Fonctionnels, faciles à entretenir, votre style c'est de ne pas en avoir un en particulier. (2)
- Auxquels vous tenez et dans lesquels vous vous sentez bien, vous optez pour le confort. (4)
- Qui vous ressemblent, vous avez un style bien à vous. (6)

LES PHOTOS DE MODÈLES SUR VOTRE LIEU
DE TRAVAIL.

- Vous inspirent. (1)
- Ne sont pas le reflet de votre réalité. (3)
- Sont des images pour attirer les clients. (5)



ON FÊTE VOTRE ANNIVERSAIRE AU TRAVAIL.

- Vous n'êtes pas à l'aise lorsque vous êtes au centre de l'attention. (2)
- Vous préféreriez avoir congé. (4)
- Vous finissez la soirée de façon grandiose sur un podium de karaoké. (6)

UNE CLIENTE FAIT UN MALAISE SUR VOTRE LIEU
DE TRAVAIL.

- Vous allez immédiatement chercher quelqu'un de compétent. (1)
- Vous restez à proximité de la cliente et appelez à l'aide. (3)
- Vous agissez, installez et réconfortez la cliente et vous veillez à ce que quelqu'un trouve de l'aide. (5)

DÉCOUVREZ VOTRE DEGRÉ
DE CONFIANCE EN VOUS.

RÉSULTATS DU TEST: AVEZ-VOUS CONFIANCE EN VOUS?

ENTRE 15 ET 25
**VOUS VOUS SOUS-ESTIMEZ...
C'EST DOMMAGE !**

VOUS CACHEZ VOS ATOUTS ET N'ARRIVEZ PAS SUFFISAMMENT
À AFFIRMER VOS QUALITÉS. FRÉQUENTEZ PLUS SOUVENT DES GENS
QUI VOUS APPRÉCIENT ET VOUS METTENT EN VALEUR.
SOYEZ MOINS MÉFIANT(E).

ENTRE 25 ET 35
VOUS DOUTEZ DE VOUS, POURQUOI ?

VOUS AVEZ DE NOMBREUSES QUALITÉS MAIS VOUS ÊTES SANS DOUTE
LE/LA SEUL(E) À NE PAS LES VOIR. ESSAYEZ DE SORTIR UN PEU DE VOTRE
ROUTINE ET APPRENEZ À DIRE NON ... MAIS POUR LES BONNES RAISONS !

ENTRE 35 ET 45
VOUS AVEZ CONFIANCE EN VOUS !

VOUS SAVEZ À QUOI VOUS EN TENIR, VOUS AVEZ DE L'AMBITION MAIS VOUS
CONNAISSEZ VOS LIMITES. VOUS ÊTES CONFIAANT(E) DANS LA PLUPART
DES SITUATIONS ET VOUS AVEZ TOUTES LES RAISONS DE L'ÊTRE.

ENTRE 45 ET 55
VOUS NE PASSEZ PAS INAPERÇU(E) !

VOUS NE DOUTEZ PAS DE VOS CAPACITÉS ET C'EST TANT MIEUX !
PROFITEZ DE VOTRE ASSURANCE POUR EN DONNER AUX AUTRES. LE BIEN
QUE L'ON PARTAGE AVEC AUTRUI NE SE DIVISE PAS, IL SE MULTIPLIE.

LE CAP-VERT, LOIN DES CLICHÉS PARADISIAQUES

LE CAP-VERT, SES PLAGES DE SABLE FIN, SON CLIMAT IDYLLIQUE, SES PAYSAGES PARADISIAQUES. UNE DESTINATION DE RÊVE TRÈS PRISÉE DES TOURISTES EN QUÊTE DE NOUVEAUTÉS. POURTANT, LA VIE POUR LES CAPVERDIENS EST BIEN LOIN DE CES CLICHÉS DE VIE FACILE SOUS UN CLIMAT DE RÊVE. PETITE INCURSION DANS LA VIE DES COIFFEUSES CAPVERDIENNES...



DES SALONS IMPROBABLES, SANS EAU COURANTE MAIS DES COIFFEUSES FIÈRES ET CONTENTES D'EXERCER LEUR MÉTIER.

L'archipel du Cap-Vert est situé dans l'océan Atlantique, au large des côtes du Sénégal. Cette ancienne colonie portugaise, indépendante depuis 1975, tente de se construire malgré de lourds handicaps comme la sécheresse et une terre volcanique. La production agricole et la pêche ne couvrent que 15 % des besoins nutritionnels du pays, il est donc totalement dépendant de l'aide internationale et de l'émigration.

ENTRE PAUVRETÉ ET SOLIDARITÉ

Les conditions de vie au Cap-Vert sont très difficiles. Il n'y a pratiquement pas de travail dans l'économie formelle. Le travail au noir y est monnaie courante. Dans un tel contexte, difficile de faire valoir ses droits en tant que travailleur, d'autant plus que cela rend l'organisation syndicale des travailleurs très difficile. Très vite, on constate que la pauvreté est omniprésente, mais ce qui ressort aussi très vite, c'est que pour contrer cette pauvreté, la population reste solidaire et s'organise en communautés. Ce sont elles qui assurent une grande solidarité entre les personnes dans les quartiers : garderie, boulangerie, bibliothèque ou encore bureau de mutuelle.

UN MÉTIER QUI S'APPREND SUR LE TAS

Il faut savoir qu'être coiffeuse sur l'île de Santiago, c'est complètement différent de l'image que nous avons du métier. Il s'agit de salons improbables, dans une pièce sans eau courante, avec des bidons pour l'eau. Et ne parlez pas de carnet de rendez-vous, cela n'existe pas. Les coiffeuses passent parfois deux semaines sans voir un seul client, ce n'est qu'au moment des fêtes qu'elles ont plus de clients. En général, elles apprennent ce métier sur le tas, l'enseignement public ne dispensant pas cette formation et l'enseignement privé étant hors de prix.

AIDER LES JEUNES À DEVENIR COIFFEUSES

La Centrale Générale de la FGTB et ses partenaires collaborent depuis quelques années déjà à un projet avec le Cap-Vert. L'objectif est d'aider les jeunes filles à obtenir un diplôme de coiffeuse ou d'esthéticienne. Il faut savoir qu'au Cap-Vert, les écoles privées sont inabondables et beaucoup apprennent le métier sur le tas. Une formation qui leur permet d'apprendre en toute sécurité les techniques de base.

JEU CONCOURS

3 COFFRETS
BONGO
À GAGNER



QUESTION:

CITEZ DEUX VILLES DANS LESQUELLES IL Y A UN CENTRE COACH BELGIUM.

LE TIRAGE AU SORT AURA LIEU LE 30 SEPTEMBRE 2013.

VOUS POUVEZ PARTICIPER AU CONCOURS VIA NOTRE SITE WWW.ACCG.BE, ONGLET SECTEURS, RUBRIQUE COIFFURE.



SALAIRES EN HAUSSE

BONNE NOUVELLE. LES SALAIRES MINIMA SECTORIELS POUR LES COIFFEURS ET LES SOINS DE BEAUTÉ SERONT PROGRESSIVEMENT AUGMENTÉS AU COURS DES ANNÉES À VENIR.

POUR LES COIFFEURS, LE SALAIRE MINIMUM SECTORIEL AUGMENTE LE 1ER JANVIER 2013, 1ER OCTOBRE 2013, 1ER OCTOBRE 2014 ET 1ER JUILLET 2015, À CHAQUE FOIS DE 0,5 €/H (CAT. II) OU 0,75 €/H (CAT. III, IV ET V).

POUR LES SOINS DE BEAUTÉ, LE SALAIRE MINIMUM SECTORIEL AUGMENTE LE 1ER JANVIER 2013, 1ER OCTOBRE 2013, 1ER OCTOBRE 2014 ET 1ER JUILLET 2015, À CHAQUE FOIS DE 2,5%.

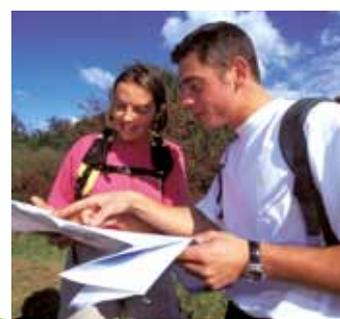
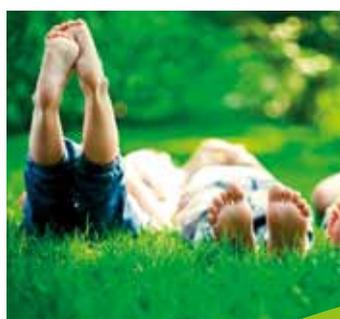
VOS DROITS PASSÉS AU PEIGNE FIN



LA NOUVELLE BROCHURE DE POCHE EST SORTIE! CETTE BROCHURE CONTIENT TOUTES LES INFOS SUR VOS CONDITIONS SALARIALES & DE TRAVAIL.

VOUS N'AVEZ PAS ENCORE REÇU CETTE BROCHURE? N'HÉSITEZ PAS À DEMANDER VOTRE EXEMPLAIRE GRATUIT AUPRÈS DE VOTRE SECTION RÉGIONALE.

Des vacances pour tous



www.florealholidays.be

25% DE RÉDUCTION

SUR LE LOGEMENT POUR LES MEMBRES
DE LA CENTRALE GÉNÉRALE ET DE LA
CENTRALE TEXTILE-VÊTEMENT-DIAMANT


Floreal
Holidays

10% DE RÉDUCTION

SUR LE LOGEMENT POUR LES MEMBRES
DE LA FGTB

Demandez plus d'informations via info@florealgroup.be ou via 02 549 56 80